

écoprod : "pour des productions audiovisuelles et cinématographiques respectueuses de l'environnement".

Nous sommes de plus en plus nombreux, dans notre sphère privée, à nous comporter en citoyens éco-responsables. Tri sélectif, fruits et légumes de saisons, produits ménagers respectueux de l'environnement font désormais partie de notre quotidien.

Mais dès lors que nous travaillons, cette belle conscience environnementale disparaît. Le monde de l'audiovisuel et du cinéma fait là aussi exception.

Partant du constat que les entreprises du secteur affichent un retard évident dans la prise en compte du besoin de management environnemental, le groupe [Audiens](#), la [Commission du Film d'Ile-de-France](#), l'[Ademe](#), la [Drire](#), [TF1](#) et [France 5](#) ont associé leur énergie pour mettre sur pied **écoprod**.

Le projet a été lancé officiellement le 28 avril dernier au cinéma le Balzac en présence de ses différents partenaires et de la presse professionnelle. L'AFAR, qui a participé dans les mois passés à la réflexion préalable à son élaboration, y était bien évidemment présente.

Le but d'**écoprod** est de sensibiliser les entreprises du secteur, de développer des outils de quantification et d'amélioration de leur bilan carbone et de leur apporter l'expertise et le recul dont elles ont besoin pour changer des décennies d'habitudes que l'on sait aujourd'hui mauvaises.

Utilisation d'éco-carburants, préférence au train plutôt qu'à l'avion ou la voiture, dématérialisation des supports (envois de feuilles de services par email plutôt qu'impression et photocopies), utilisation de lampes basse consommation, tri sélectif, utilisation de matériaux recyclables pour la construction des décors, développement du branchement forain plutôt qu'utilisation intensive du groupe électrogène, sont autant de voies à explorer afin de réduire l'empreinte carbone de nos activités.

Même si les solutions apportées par le projet en sont encore au stade de la recherche et du développement et que la problématique majeure de leur financement n'a pas encore été tranchée (aides régionales, accès au crédit d'impôts, par exemple), la volonté est affirmée et le travail est à suivre.

Parce que nous sommes parmi les premiers à intervenir sur les projets audiovisuels et cinématographiques, nous avons en tant qu'assistant-réalisateurs une responsabilité que nous nous devons d'assumer.

Nous vous encourageons tous vivement à prendre le temps nécessaire pour consulter les liens mentionnés en annexe et participer autant que vous le pouvez à ce mouvement.

pour en savoir plus :

site du projet écoprod : www.ecoprod.com

article du site Rue 89 : www.rue89.com/print/103934